

MESSAGE

**CAMBLANES
ET MEYNAC**

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - JUIN 2024 - NUMÉRO 89



FINANCES

Focus sur le budget municipal 2024

REPORTAGE

Jeux Olympiques : le sport à l'école

RENCONTRE

Adèle Läderach : à la découverte du hockey subaquatique

**SALLE CULTURELLE
LES TRAVAUX
SONT LANCÉS**

Ouverture du Festival Jazz 360 dans la salle polyvalente le 31 mai, avec le superbe concert de Sophie Alour quartet. Une prestation virtuose !



Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ Samedi 16 mars. Bienvenue aux nouveaux habitants. Une soixantaine de nouveaux Camblanais et Meynacais ont répondu à l'invitation de l'équipe municipale. Présentation du fonctionnement de la commune, ses équipements, ses services, mais aussi les projets municipaux. Avec en cadeau : un pied de vigne cadeau symbole de l'activité emblématique de la commune.



■ Dimanche 17 mars. Un carnaval sous le thème des Jeux Olympiques. Bravo à tous les enfants pour les superbes déguisements et mention spéciale à toute l'équipe de la P'tite Récré pour la parfaite organisation.



■ Vendredi 5 avril. Clôture de la semaine olympique à l'école élémentaire, organisée sous l'impulsion de l'équipe pédagogique : tennis de table, tir à l'arc, escrime et courses au stade. Bravo à tous les enfants et félicitations à toute l'équipe enseignante.



■ Mercredi 8 mai. Commémoration au monument aux Morts du 79^{ème} anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Une cérémonie qui s'est déroulée en présence du maire Jean-Philippe Guillemot, de l'équipe municipale, des anciens combattants et d'une délégation de jeunes sapeurs pompiers de la Benauge.



■ Samedi 25 mai. Retour de la Fête du Vin et des Camblanades, dans la salle polyvalente. Dégustations, randonnée, œnotourisme, produits du terroir et jazz étaient au programme de cette 8^{ème} édition. Merci à la vingtaine de viticulteurs et producteurs qui ont participé aux festivités.



■ Vendredi 31 mai. Une très belle soirée jazz, dans la salle polyvalente, dans le cadre du Festival intercommunal Jazz 360. Notre commune a accueilli les élèves de 4^{ème} du Big Band Jazz du Collège Éléonore de Provence (Monségur) ainsi qu'en tête d'affiche Sophie Alour et son quartet. Un magnifique concert qui a offert au nombreux public présent un voyage magique dans un temps virtuose enchanteur.

2

sommaire

MESSAGE - JUIN 2024 - N° 89

■ PORTFOLIO.....2 <i>Les événements du printemps.</i>	■ SÉCURITÉ.....12 <i>Sécurisez-vous avant les vacances.</i>
■ CADRE DE VIE.....4-5 <i>Salle culturelle / Avenue Guy Trupin : lancement des travaux.</i>	■ AU FIL DE L'INFO.....13-14 <i>Les informations municipales et l'interview de Gérard Piffeteau.</i>
■ DOSSIER.....6-7 <i>Finances, focus sur le budget municipal 2024.</i>	■ AU FIL DE L'INFO / ACTION SOCIALE.....15 <i>Les informations municipales, l'action sociale.</i>
■ REPORTAGE.....8 <i>Projet "Sport à l'école" dans le cadre des Jeux Olympiques.</i>	■ À L'AFFICHE.....16 <i>Les grands événements culturels et festifs.</i>
■ RENCONTRE.....9 <i>Adèle Läderach, coup de crosse aquatique en Malaisie.</i>	■ MÉDIATHÈQUE.....17 <i>Les informations de l'espace de lecture.</i>
■ PAROLE D'ÉLU.....10 <i>Philippe Cais, au service du public et du vivre-ensemble.</i>	■ ASSOCIATIONS.....18-19 <i>L'actualité des acteurs associatifs.</i>
■ ENVIRONNEMENT.....11 <i>Aire de broyage : toutes les informations pratiques.</i>	■ AGENDA.....20 <i>Les prochains événements sur la commune.</i>



Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot • Commission communication : Alain Monget, Marie-Line Micheau-Héraud, Sylvette Moufflet, Marie-Ange Rey, Pierre-Edouard Campos, Benoît Perret • Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Sarah Mokni, Agence Sapiens • Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Impression : Korus • Document édité à 1 600 exemplaires • Contact : mairie de Camblanes et Meynac • Tél : 05.57.97.16.90 • Magazine imprimé sur papier 100 % recyclé.



sommaire



Chères et chers Camblanais et Meynacais,

Valoriser et préserver notre cadre de vie, garantir la qualité de nos services publics, créer du lien social entre tous les habitants, tels sont les grands axes de notre politique depuis le début du mandat. L'outil principal de notre action publique est l'élaboration du budget communal. Celui qui a été voté le 2 avril dernier en conseil municipal relève de ce travail de fond. Voilà des années que l'équipe municipale, en particulier la commission Finances présidée par Sylvie Perrin-Rauscher, assure une gestion fine de l'argent public. Cela demande beaucoup de travail, entre prévision, prospective et rigueur bien sûr, mais cela permet de créer les marges de manœuvre nécessaires à nos investissements. Le tout sans augmenter la part

communale des impôts locaux pour la 3^{ème} année consécutive.

Avec ce budget, nous dessinons l'avenir de la commune. Notre volonté est de proposer aux Camblanais et aux Meynacais un haut niveau de service public, avec une ambition affirmée en direction de la culture et du cadre vie.

Il y a donc des périodes où le travail des élus reste dans l'ombre, périodes de travail intense, de réunions, d'élaborations de projets, de choix stratégiques, de recherches de financements et de subventions, de montages de dossiers, de choix d'entreprises et de négociations... puis arrivent enfin les réalisations qui redonnent le sourire à tous ceux qui ont envisagé et projeté les futurs équipements pour le bien des Camblanais et Meynacais et des générations futures.

C'est enfin l'aboutissement de notre action et de l'investissement de toute l'équipe municipale.

En effet, le hasard du calendrier fait que tous les travaux qui font l'objet de réflexions depuis tant d'années vont démarrer en même temps : **l'Espace Culturel et associatif**, dont vous avez pu voir la mise en place de la clôture du chantier dès ce mois de juin, **l'esplanade devant la salle polyvalente** avenue G. Trupin, le complexe de cinq courts de **Padel** au stade et la **pépinière Botanic** (Le Lann), début juillet !

Aujourd'hui, je suis un maire heureux, et le serai plus encore quand les travaux seront terminés !! Tous ces chantiers vont perturber notre quotidien et créer quelques gênes indispensables à la réalisation de ces équipements pour le bien de tous.

Nous abordons une nouvelle période de turpitudes électorales où le choix des électeurs s'annonce primordial pour la cohésion sociale et sociétale de notre pays. Cette échéance législative va rythmer le début de cet été, pendant deux dimanches successifs.

Avec les beaux jours qui arrivent, j'aurai plaisir à vous retrouver également au cours des très nombreuses manifestations qui vont jalonner les mois à venir jusqu'à la rentrée, que nous préparons déjà avec l'équipe municipale.

Je vous souhaite une très bonne lecture et un magnifique été.

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de
communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.

Infrastructures

LA SALLE CULTURELLE : LANCEMENT DES TRAVAUX

LES TRAVAUX DE LA FUTURE SALLE CULTURELLE DE CAMBLANES ET MEYNAC SONT LANCÉS ! EN RETARD, EN RAISON D'UNE PROCÉDURE ENTRAÎNANT LA RÉVISION BUDGÉTAIRE DU PROJET, LE CHANTIER VIENT DE DÉBUTER AVEC COMME OBJECTIF, UNE OUVERTURE PRÉVUE EN OCTOBRE 2025.

A lors qu'ils auraient dû initialement débiter au printemps 2020, les travaux de la salle culturelle, située en prolongement de l'école de musique, débutent en ce mois de juin 2024 ! Un recours judiciaire a fait perdre du temps et pourtant, il y a urgence ! Les animations municipales ou associatives sont toujours plus importantes et nombreuses, hélas freinées par la surutilisation de la salle polyvalente et un foyer municipal, qui a certes rendu de bons et loyaux services, mais qui n'est plus adapté. Une longue attente, donc, qui a nécessité de reprendre le budget dans sa globalité.

RÉVISION BUDGÉTAIRE DU PROJET

Depuis 4 ans, le contexte économique est, en effet, très tendu avec notamment une augmentation significative du coût des matières premières. Ainsi, l'économie du projet de l'espace culturel a dû être revue par l'équipe de maîtrise d'œuvre, en concertation avec la maîtrise d'ouvrage.

« *La consultation des entreprises s'est inscrite dans le cadre d'une procédure avec négociation, toujours dans un objectif de recherche d'économies* », commente Jean-Philippe Guillemot, maire de Camblanes et Meynac.

Avec le concours de Cécile Moga, l'architecte de la salle

(MOG Architecte), **plusieurs modifications ont été apportées au projet afin de ne pas remettre en cause sa réalisation, indispensable pour la vie associative et culturelle de la commune.**

Ces évolutions n'impactent en aucun cas l'aspect extérieur du projet (volumétrie, matérialité) et ne dégradent pas sa qualité. Les matériaux proposés et décrits dans le permis de construire restent inchangés (béton blanc, acier corten, etc...). Les modifications concernent des prestations intérieures changées, supprimées ou différées et des adaptations techniques d'ordre structurel.

RATIONNALISER ET DIFFÉRER DES ÉQUIPEMENTS

La scène de la salle de spectacle, initialement escamotable, est remplacée par une scène à plat et fixe avec un plancher de scène. Le plafond technique de la salle de spectacle est composé de structures métalliques nécessaires au support des équipements scéniques (accroches des décors, matériel son et lumière). La cloison mobile de la salle est supprimée mais sa modularité est toujours possible. La structure de l'espace hall / buvette est désormais réalisée en métal.

Le mobilier des espaces office, loges, vestiaires et buvette, est réduit. Le contrôle d'accès est modifié. Enfin, la tribune télescopique d'une capacité de 215 places assises fera l'objet d'une acquisition ultérieure. ■

L'ÉCOLE DE MUSIQUE TOUJOURS ACCESSIBLE

Pendant la durée des travaux, l'école de musique reste en fonctionnement, avec toutefois, une fermeture de la salle de solfège et du sous-sol pour des raisons de sécurité.

Ce projet est co-financé par :



COMMENT CIRCULER ET SE GARER ?



- Le temps des travaux, le parking de la mairie sera en partie fermé (voir schéma de gauche). Seules 24 places seront disponibles. L'entrée se fera comme d'habitude via la route de Morillon, mais la sortie s'effectuera avenue Guy Trupin, elle-même concernée par des travaux cet été (voir ci-dessous). Plusieurs possibilités de parking s'offrent aux Camblanais et Meynacais (schéma de droite).
- Le marché municipal est maintenu sur la place de la mairie, tous les samedis matins, durant les travaux.
- Les entreprises intervenant sur le chantier se sont engagées auprès de la municipalité à un strict respect des consignes suivantes : nuisances sonores limitées le matin entre 7h00 et 8h00 et entre 12h00 et 13h00, pas de circulation des camions semi-remorques entre 8h15 et 9h15, au moment de l'entrée des écoles.

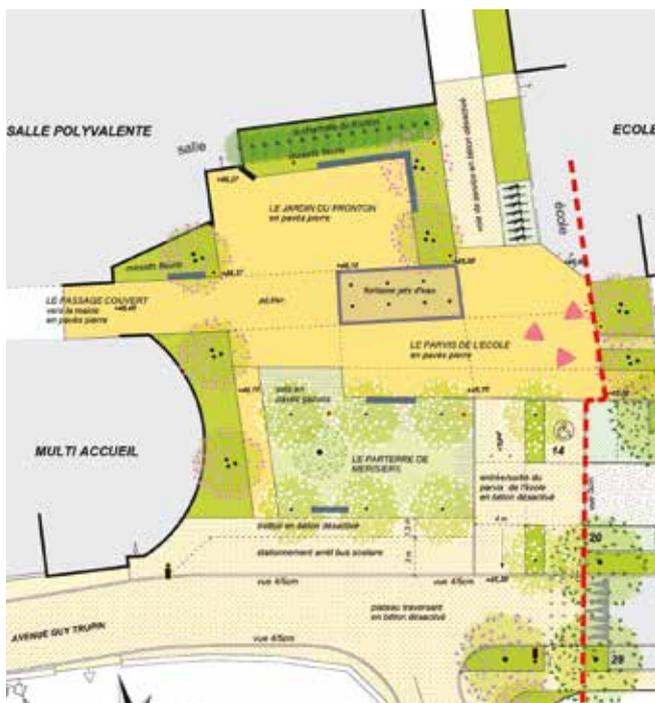
AVENUE GUY TRUPIN LE CHANTIER DÉMARRE CET ÉTÉ

LE CENTRE-BOURG SERA AFFECTÉ PAR LES TRAVAUX CET ÉTÉ AVEC LE DÉMARRAGE DU CHANTIER DE L'AVENUE GUY TRUPIN. SI LA CIRCULATION RESTE MAINTENUE, DES DIFFICULTÉS SONT À PRÉVOIR.

Comme annoncé dans le précédent numéro de MESSAGE, les travaux de réfection de l'avenue Guy Trupin, et plus spécifiquement la rénovation du parvis de la salle polyvalente, vont débuter dès ce mois de juin pour durer tout l'été et ainsi affecter le moins possible la période scolaire. Conjugés au chantier de la salle culturelle et à la fermeture d'une partie du parking de la mairie, ces travaux vont avoir un impact sur la circulation dans le bourg.

OBJECTIF : LE MOINS DE CONSÉQUENCES POSSIBLES POUR LES RIVERAINS

La première étape du chantier sera menée par le SDEEG (en 2 semaines), qui va reprendre le réseau de câbles pour l'éclairage public, le long du trottoir jusqu'à la résidence Camplanis. C'est un préalable avant le début des travaux concernant le parvis.



La première phase de travaux concernera le parvis de l'école maternelle et de la salle polyvalente.

CÔTÉ CIRCULATION, VOICI LES ÉLÉMENTS À RETENIR :

- l'avenue Guy Trupin ne sera pas fermée à la circulation et les riverains pourront normalement accéder à leur domicile (mise en sens unique sur une courte période) ;
- les bus et camions passeront par la route du Bourg ;
- les camions de chantier seront contraints à un circuit établi afin de préserver la tranquillité publique.



Finances
2023

FOCUS SUR LE BUDGET MUNICIPAL

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 A ÉTÉ VOTÉ LE MARDI 2 AVRIL PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. PLUS QU'UN SIMPLE EXERCICE COMPTABLE, IL MARQUE UN TOURNANT DANS LA VIE DE LA COMMUNE ET L'ABOUTISSEMENT D'ANNÉES DE TRAVAIL SUR DES PROJETS PHARES. EXPLICATIONS CHIFFRES À L'APPUI.

LES GRANDS AXES DU BUDGET

La stabilité et la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

0% d'augmentation des taux des taxes communales* (sauf pour les résidences secondaires).

Un budget d'investissement en augmentation.

Le lancement des grands projets structurants.

** les bases cadastrales augmentent de 3,9 % et sont définies par l'État.*

La situation financière est très saine en raison d'une maîtrise rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement. Grâce à nos efforts, nous avons réussi à dégager les fonds nécessaires en faveur d'une politique d'investissements soutenue et ce, sans alourdir la fiscalité. Notre commune est peu endettée, nous avons des marges de manœuvre qui nous permettent de lancer des grands projets structurants tels que la salle culturelle et l'avenue Guy Trupin. Je n'oublie pas des projets privés annexes, mais soutenus par la mairie, comme l'implantation de la pépinière Botanic, la salle de padel, la résidence seniors. Ce budget d'investissement 2024 est important, mais sa programmation est étalée sur 3 ans.

Comment êtes-vous arrivés à tenir le budget de la salle culturelle ?

Nous avons été obligés de revoir les équipements (gradins, hall d'entrée, office) afin de réduire les coûts et ce, sans toucher à l'enveloppe extérieure.

Nous avons reçu individuellement chaque entreprise pour négocier de gré à gré les budgets. Cela nous a permis de faire baisser le coût global qui était largement au-dessus des prévisions initiales en raison de l'inflation. Les marchés sont signés et les travaux viennent de démarrer. ■

QUESTIONS À

JEAN-PHILIPPE GUILLEMOT

Quelle est la situation financière de la commune ?



6

TAXES LOCALES : STABILITÉ DES TAUX COMMUNAUX EN 2024

Taux des taxes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taxe d'habitation*	10,68	10,68	10,78	10,95	10,95	10,95	10,95	10,95	10,95	10,95
Taxe foncière/bâti	17,81	17,81	17,98	18,26	18,26	35,72	35,72	36,72	36,72	36,72
Taxe foncière non bâti	49,81	49,81	50,31	51,06	51,06	51,06	51,06	51,06	51,06	51,06

* Seuls les propriétaires de résidences secondaires sur la commune ou de logements vacants, sont appelés à payer la taxe d'habitation.

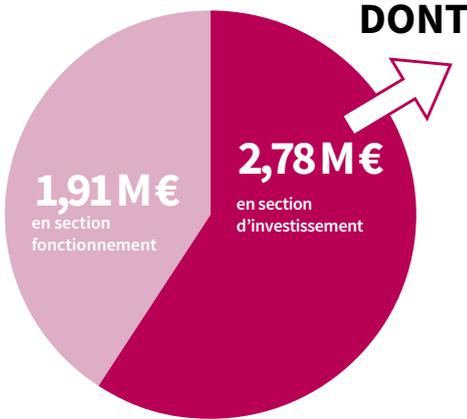


LE BUDGET 2024 EN UN COUP D'OEIL

Le budget prévisionnel 2024 s'équilibre, en dépenses et en recettes, à hauteur de 1 914 000 € en section de fonctionnement et de 2 785 000 € en section d'investissement. Ce dernier chiffre témoigne de la volonté de la municipalité d'enclencher les grands projets sur lesquels elle travaille depuis de nombreuses années.

4,7 M€
BUDGET TOTAL

RÉPARTIS



DONT

SALLE CULTURELLE

1 800 000 €



CASERNE DU SDIS

Dernière tranche de la caserne de la Benaugue 34 000 €



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Relampage ampoules LED
37 000 €



VOIRIE

Travaux sur les voies de circulation
519 000 € dont 458 000 € pour l'avenue Guy Trupin.



SPORT

Investissements à la plaine des sports 68 000 €



MOBILITÉS

Voies douces
13 000 €



ÉDUCATION

Toiture de l'école maternelle
45 500 €



LES GRANDS INVESTISSEMENTS SONT PROGRAMMÉS SUR TROIS ANS APRÈS LE VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL.

Restructuration de l'avenue Guy Trupin



2024	2025	2026	TOTAL
458 119 €	235 435 €	210 312 €	903 866 €

Construction de l'espace culturel



2024	2025	2026	TOTAL
1 807 516 €	1 420 460 €	375 000 €	3 602 976 €



SPORT

PROJET "SPORT À L'ÉCOLE"

DEPUIS 4 ANS, LA MUNICIPALITÉ DE CAMBLANES ET MEYNAC FINANCE DE MANIÈRE VOLONTARISTE UN PROJET SPORTIF AU SEIN DE L'ÉCOLE : "SPORT À L'ÉCOLE". L'OCCASION DE CÉLÉBRER LES JEUX OLYMPIQUES 2024, MAIS PAS SEULEMENT.

Les élus des commissions Sport et Vie Scolaire, **Philippe Caïs, Maude Carlet, Philippe Guais, Caroline Arnal, Marie-Line Micheau-Héraud, Thierry Chièze, Marie-Ange Rey et Alain Monget**, se sont mobilisés aux côtés de la directrice et des enseignantes de l'école communale, pour mener à bien ce projet d'envergure, financé par la municipalité, l'association des parents d'élèves "La P'tite Récré" et la coopérative scolaire.



8

UNE DIVERSITÉ DES PRATIQUES

"Sport à l'école" c'est avant tout une manière de mettre la pratique sportive en avant, de valoriser ses bienfaits et de proposer aux élèves de nouvelles activités sportives. « *Les enfants pratiquent déjà le sport à l'école bien sûr* », explique Marie-Line Micheau-Héraud, première adjointe. « *Mais là, nous voulions aller plus loin et proposer des disciplines un peu moins habituelles, encadrées par des professionnels* » continue l'élue. Ainsi, chaque année pendant 4 ans, une cinquantaine d'élèves ont pu découvrir un nouveau sport, avec l'intervention d'animateurs professionnels, issus des associations du territoire. Tennis, basket-ball, danse africaine et cette année, breakdance, une pratique qui sera représentée pour la première fois aux Jeux Olympiques de Paris 2024. La restitution aux parents d'élèves qui a eu lieu il y a peu, fut une démonstration de cette discipline particulièrement appréciée des plus jeunes !

UNE SEMAINE OLYMPIQUE

En plus de cette expérience sportive immersive, les enseignantes de l'école élémentaire ont organisé la "Semaine Olympique" au début du mois d'avril. 9 classes, 9 équipes, 9 pays se sont affrontés lors de nombreuses épreuves sportives, avec, pour terminer, de l'athlétisme sur le stade de la commune. **Anne Bisagni-Faure, rectrice de l'académie de Bordeaux et Gilles Sacher, inspecteur d'académie, avaient spécialement fait le déplacement** pour y assister ! Preuve que ce type d'initiative représente un intérêt certain pour nos petits sportifs et pour l'éducation en général. Tout y était, les cérémonies d'ouverture et de clôture, le podium et bien sûr, la remise des médailles. ■

LE PARCOURS SPORTIF ET SANTÉ SERA INAUGURÉ LE 7 SEPTEMBRE

Un parcours "sport et santé" a été installé sur la plaine des sports de La Lande. Aménagé par la commune dans un espace boisé, ce parcours de **600 mètres**, compte **11 agrès permettant de réaliser différents mouvements** sollicitant l'ensemble des groupes musculaires et les différentes capacités motrices. Barre d'étirement, poutre d'équilibre, steps, espace pompes, petites haies, chaises abdominales, chaque agrès dispose d'un panneau d'explications sur les exercices à réaliser et les consignes de sécurité à respecter. Un QR code permet d'accéder aux vidéos d'exercices de chaque module.

Le parcours, ouvert à tous et en libre service, se situe **à l'intersection de plusieurs chemins de randonnée du territoire des Portes de l'Entre-deux-Mers.**

À pratiquer sans modération !



ADÈLE LÄDERACH

coup de crosse aquatique en Malaisie !



Le hockey subaquatique, vous connaissez ? Certes, c'est un sport très peu médiatisé, mais sa pratique se développe un peu plus chaque année en France avec plus de 5000 licenciés. À Camblanes et Meynac, elles sont deux à pratiquer ce sport : Adèle et Rose, licenciées au club de Pessac. La première, tout juste 18 ans, a pour particularité d'être membre de l'équipe de France U19 qui va disputer les prochains championnats du monde en Malaisie ! Rencontre...

Adèle, pouvez-vous nous présenter votre sport ?

Le hockey subaquatique est affilié à la FFESSM*, qui regroupe la plongée, l'apnée, la nage en eau vive, etc. Inventé il y a un peu plus de 70 ans, c'est un sport qui se pratique dans un bassin de 25 mètres et par 2 à 4 mètres de profondeur.

Deux équipes de 6 joueurs s'affrontent, équipées de petites crosses d'une

vingtaine de centimètres, de palmes, d'un masque et d'un tuba, ainsi que d'un gant de protection. Il y a deux mi-temps de 15 minutes et 4 remplaçants peuvent jouer. C'est un sport très tactique, car on remonte régulièrement prendre notre respiration à la surface et il faut occuper l'espace.

« Le hockey subaquatique est un sport complet qui se joue au mental »

Comment avez-vous découvert ce sport et qu'est-ce qui vous a plu ?

Par une amie et son papa, qui m'ont fait découvrir ce sport atypique. J'avais une dizaine d'années et cela m'a tout de suite plu ! J'ai aimé la sensation dans l'eau. C'est un sport très complet : le cardio, la respiration pour l'apnée, la nage. Tous les muscles du corps sont sollicités.

L'apnée, c'est une pratique à part !

C'est quelque chose d'unique. À la fois de la douceur, la sensation de bien-être dans l'eau, mais aussi de la souffrance

face à l'absence d'air. L'apnée se travaille beaucoup au mental. Surtout que ce n'est pas de l'apnée statique... on bouge beaucoup. Il faut donc rester lucide pour pratiquer un jeu propre. La préparation physique est déterminante.

Quel est votre entraînement ?

Je cours beaucoup et j'ai deux entraînements par semaine, plus des routines de préparation : yoga, étirement, sophrologie.

Actuellement, j'ai 10 heures d'entraînement par semaine en prévision des championnats du monde qui vont se dérouler à Kuala Lumpur en Malaisie.

Comment concilie-t-on le sport de haut niveau et les études ?

Je sais que je n'en ferai pas un métier, il n'y a pas d'avenir professionnel dans le hockey subaquatique. Je passe mon bac cette année et je veux poursuivre mes études en arts plastiques. Le sport est super important pour moi, mais je garde en tête mes études. Pour l'instant, je profite : aller en Malaisie pour disputer des championnats du monde avec le maillot de la France est une chance ! ■



PHILIPPE CAÏS

Au service du public et du vivre-ensemble.

MALGRÉ UN EMPLOI DU TEMPS CHARGÉ, PHILIPPE CAÏS EST ÉLU MUNICIPAL DEPUIS 10 ANS. DOCTEUR EN ASTROPHYSIQUE ET PASSIONNÉ PAR L'INTERACTION AVEC L'AUTRE, IL COMBINE TOUT CELA AU QUOTIDIEN. IL PARTAGE AVEC NOUS SA VISION HUMAINE ET COLLECTIVE DE LA POLITIQUE LOCALE. UN ENGAGEMENT AU SERVICE DU PUBLIC, NOTAMMENT À TRAVERS LE SPORT.

Pourquoi avez-vous eu besoin de vous engager dans la vie municipale ?

Cela s'est fait assez naturellement. Comme beaucoup d'élus, j'ai été membre et président de l'association des parents d'élèves, ou bénévole au sein du club de football de mon fils. C'est comme cela que l'on rencontre les élus qui, je pense, sont à la recherche de personnes actives et impliquées, qui ont le sens du service. Le service public, c'est aussi mon métier. Je travaille au CNRS, dans le laboratoire d'astrophysique de Bordeaux et je forme les étudiants. J'aime l'interaction avec l'autre, je crois que c'est intrinsèque à ce que nous sommes, des humains.

Au sein de la municipalité, on peut élargir son champ d'actions et aller plus loin que ce que l'on fait dans l'associatif.

Vous êtes responsable de la commission sport de la mairie, mais aussi élu de la commission sport de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, pourquoi ce choix ?

Le sport fait partie de mon quotidien et de celui de beaucoup de gens ! Il nous réunit chaque jour autour de valeurs humaines que je partage et la demande est grandissante. Les

associations locales sont très actives et sont en demande de plus de moyens, notamment plus de créneaux dans les salles et les gymnases de la CdC.

Nous faisons de notre mieux pour les accompagner et avec eux, améliorer le quotidien des habitants. Cela passe par des recherches de financements bien sûr, mais aussi l'organisation de manifestations comme le "challenge intersport" que nous avons lancé l'an dernier et qui aura lieu le 7 septembre

« Le sport nous réunit autour de valeurs humaines que je partage »

prochain, l'installation du parcours de santé en 2023, ou encore, le projet "sport à l'école" que nous avons mené pendant 4 ans, pour que les jeunes Camblanais et Meynacais découvrent de nouvelles pratiques.

Que pensez-vous apporter à la commune à travers cet engagement ?

C'est un vrai travail d'équipe, je crois qu'ensemble, nous œuvrons pour que notre commune soit vivante. Il y a un "esprit village" à Camblanes et Meynac, avec un bourg dynamique, un marché,

une école et un restaurant scolaire de grande qualité, des associations très actives que nous soutenons, des manifestations sportives et culturelles. Nous nous impliquons chaque jour pour améliorer la qualité de vie des habitants. Les gens veulent se réunir, se rencontrer et nous devons le leur permettre, pour construire avec eux, un avenir meilleur.

Vous êtes élu municipal depuis 10 ans, que retenir de cette expérience ?

Les premières années, j'étais très pris et je n'ai pas eu le temps de m'impliquer autant que je le voulais, c'est pour cela que j'ai continué pour un second mandat. Il y a une très bonne gestion municipale, en tant qu'élus, nous y veillons. Nous sommes force de propositions, les débats sont passionnants, humains et toujours tournés vers l'autre.

Je crois que c'est une expérience unique pour mieux comprendre la vie en société. Nous ne sommes pas toujours d'accord, mais c'est aussi comme ça dans la vie et il me semble que les divergences sont une richesse pour la politique locale.

Nous espérons, à travers notre action politique, améliorer le quotidien des habitants et être au service du vivre-ensemble. Quand on s'engage, je pense qu'on le fait pour un projet, pour une équipe, j'ai véritablement confiance en l'avenir. ■

Aire de broyage

TOUTES LES INFOS PRATIQUES

LA NOUVELLE PLATEFORME DE BROYAGE MISE EN PLACE PAR LA MUNICIPALITÉ DE CAMBLANES ET MEYNAC, PERMET À TOUS LES HABITANTS DE LA COMMUNE DE VENIR DÉPOSER GRATUITEMENT LEURS BRANCHAGES ET AUTRES DÉCHETS VERTS. PETIT POINT SUR SON FONCTIONNEMENT.

POUR Y ACCÉDER

Présentez-vous en mairie pour récupérer les clés en échange d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou pré-réservez par téléphone au : 05.57.97.16.90.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le samedi matin de 10h00 à 12h00 (fermeture l'après-midi tous les premiers jeudis du mois). Se présenter en mairie au plus tard 45 min avant la fermeture, pour retirer les clés.

RAPPEL DES CONSIGNES

Cette aire de broyage en "libre accès" suppose que chacun (et dans l'intérêt de tous) accepte les règles suivantes.

Après le retrait obligatoire des clés en mairie :

- stationnez en toute sécurité face au portail dans l'entrée

réservée à cet effet pour ouvrir le cadenas et la chaîne du portail,

- entrez dans l'aire de broyage en respectant le sens de circulation,

- déposez vos déchets verts en respectant les consignes concernant la nature des végétaux : aire de dépôt des tontes et feuilles, aire de dépôt des branches et tailles de haies de diamètre inférieur à 15cm, aire de dépôt des branches de diamètre supérieur à 15cm (sans feuillage),

- vous pouvez récupérer du broyat et du bois dans la limite des quantités disponibles et d'une remorque par habitant,

- ressortez et veillez à bien refermer à clé le cadenas de la chaîne du portail,

- redéposez les clés à la mairie le plus rapidement possible dans la limite du créneau horaire autorisé. ■

LES BIENFAITS DU BROYAT POUR VOTRE JARDIN ET VOTRE COMPOST. À RÉCUPÉRER GRATUITEMENT !

Vous pourrez utiliser ce broyat récupéré gratuitement dans votre jardin, pour pailler vos plantations et protéger le sol, limiter la croissance des mauvaises herbes, réduire l'évaporation de l'eau.

Côté compost, le broyat vous permettra de réduire l'excès d'azote, de limiter les excédents d'eau, d'aérer le compost et de limiter la prolifération des insectes.

Une bonne manière de valoriser vos déchets qui seront également utilisés pour entretenir les sols de votre commune.



TOUT AUTRE DÉPÔT DE DÉCHETS EST ABSOLUMENT INTERDIT SOUS PEINE DE POURSUITES ET D'AMENDES.



Gardez le lien avec la gendarmerie

SÉCURISEZ-VOUS AVANT LES VACANCES

COMME CHAQUE ANNÉE, VOUS SEREZ NOMBREUX À PARTIR EN VACANCES CET ÉTÉ, QUE CE SOIT EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER. LA CRAINTE D'UN CAMBRIOLAGE EST SOUVENT DANS UN COIN DE LA TÊTE. SÉCURISEZ-VOUS AVEC L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES.

Laisser son logement sans surveillance, que ce soit pour quelques jours ou pour plusieurs semaines, est parfois source d'inquiétude. Être cambriolé est souvent l'inquiétude majeure. Alors sécurisez-vous avec l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).

SURVEILLANCE DE LA GENDARMERIE

L'OTV consiste à faire surveiller votre habitation pendant vos congés par la gendarmerie nationale.

Avant de partir, vous pouvez également signaler à votre référent de quartier vos dates de départ et de retour. Pour ce faire, il est possible de s'inscrire directement auprès de la gendarmerie de Latresne (**contact : 05.57.97.16.60**).

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Le dispositif est préventif et le risque zéro n'existe pas. Raison de plus pour le diminuer avec quelques conseils de prévention utiles :

- bien fermer les volets et les fenêtres,
- ne pas laisser le courrier s'amonceler dans la boîte aux lettres (faites-le enlever par un voisin ou un ami),
- prévenir vos voisins de vos dates de départ et de retour.

DES CAMÉRAS EN PLUS

Il y a eu une légère remontée des cambriolages en 2023, après une baisse de plus de 70 % en 2022. L'effet "caméra" a été indéniable et a notamment fait baisser la petite délinquance. 10 caméras supplémentaires seront installées en 2024, dans le cadre de la 2^{ème} phase d'installation.

Un maillage de vidéoprotection qui permettra de couvrir les entrées et sorties de la commune, résoudre les affaires et améliorer davantage la prévention. ■

UNE ADRESSE MAIL MUNICIPALE "SÉCURITÉ"

N'hésitez pas également à envoyer un mail

securite@camblanes-et-meynac.fr

pour communiquer auprès de la municipalité sur tout fait qui vous semble inhabituel et qui ne nécessite pas d'intervention urgente :

- véhicule suspect ;
- attroupement ;
- incivilités, dégradations et autres altercations.

Ces mails sont reçus par trois élus du Conseil municipal : le maire Jean-Philippe Guillemot, Hubert Daron et Thierry Chièze, conseillers municipaux membres de la commission Sécurité. S'il y a lieu, une information est retranscrite auprès de la gendarmerie. **En cas d'urgence, le 17 reste le contact prioritaire.** « Cette adresse mail est en fonctionnement depuis 3 ans et a prouvé son utilité », note Thierry Chièze. « Nous avons procédé à une dizaine de signalements auprès de la brigade de gendarmerie suite à des mails d'administrés. Bien souvent, ce sont des véhicules en stationnement abandonnés ou en repérage. Il y a eu des véhicules identifiés en lien avec les cambriolages qui ont eu lieu dans le secteur ».

PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne est en place et active. Elle fonctionne avec des référents de quartier, issus pour la plupart du Conseil municipal. La participation citoyenne est complémentaire de la boîte mail. Les informations communiquées sont automatiquement relayées auprès des services de la mairie et de la gendarmerie.

« Il ne faut pas hésiter à solliciter vos référents de quartier, à utiliser la boîte mail "sécurité" (securite@camblanes-et-meynac.fr) ou tout simplement contacter vos voisins pour créer du lien social. Tous ces échanges d'informations améliorent la prévention et notre propre sécurité », insiste l' élu. ■



Permanences numériques

CONSEILS PERSONNALISÉS



Jérôme Soler, conseiller numérique de "France Services", est formé pour **vous accompagner afin de devenir autonome dans vos usages numériques au quotidien.**

Il vous épaula :

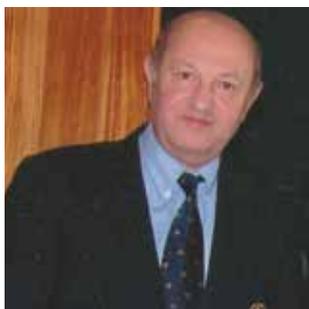
- lors de vos **démarches administratives en ligne** ;
 - pour **enrichir vos compétences numériques** et faciliter votre quotidien (mails, réseaux sociaux) ;
 - afin de **mieux connaître les enjeux** liés à vos usages du numérique.
- Ces ateliers s'adressent à tous, sans limite d'âge !

La prochaine permanence aura lieu à la mairie de Camblanes et Meynac le lundi 24 juin, de 14h00 à 17h00.

Contact : jerome.soler@conseiller-numerique.fr ou au : 06.07.79.21.17. Pour connaître les prochaines permanences, merci de contacter l'accueil de la mairie (05.57.97.16.90). ■

Lecture d'été

UNE PLUME LOCALE RACONTE SON "RUGBY"

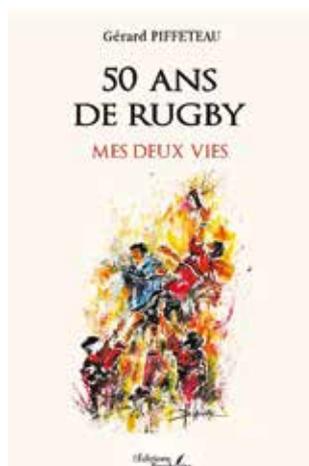


Gérard Piffeteau. Les amateurs de rugby connaissent forcément ce nom. Journaliste pendant 50 ans au Midi Olympique, il a été l'une des "plumes" de cet hebdomadaire iconique du rugby français. Correspondant permanent à Bordeaux, responsable du

territoire Nouvelle-Aquitaine / Pays de la Loire, il a écumé de nombreux terrains en Ovalie et gardé en mémoire de nombreuses anecdotes qu'il raconte dans un livre paru il y a quelques mois : "50 ans de Rugby - Mes deux vies".

UN RÉCIT INTIME ET SINCÈRE

À 73 ans, Gérard Piffeteau, ce Camblanais et Meynacais de longue date ouvre donc ses mémoires et son cœur, puisqu'il livre autant une histoire de rugby que de vie. *« Au départ, ma volonté n'était pas de faire un livre et de le vendre. L'idée était de laisser un témoignage pour ma fille et mes petits-enfants. D'abord, cela s'est matérialisé par quelques lignes, mais les amis m'ont poussé à témoigner. "Deux vies", c'est un récit atypique,*



autant personnel que rugbystique. Je me découvre beaucoup », témoigne l'ancien journaliste.

Ce récit intime et sincère est aussi et surtout celui d'une aventure humaine à la découverte d'hommes et de femmes qui ont profondément marqué de leur empreinte l'histoire du rugby.

Il faut dire que Midi Olympique a eu dans ses rangs quelques-unes des meilleurs "plumes" du journalisme sportif, rodées aux envolées littéraires pour décrire leur sport. *« Il s'agit d'une vraie école du journalisme. Couvrir des matchs, c'est travailler dans le stress et dans la pression. De nombreux journalistes sportifs ont fait d'excellents grands reporters »*, explique l'écrivain.

LA PASSION NE S'ARRÊTE JAMAIS

Retraité depuis 2023, Gérard Piffeteau n'a pas vraiment quitté le monde du sport et du ballon ovale. Il est désormais rentré dans le giron de l'UBB, où il écrit les papiers dans le magazine du club, notamment les "éditos" et les clubs partenaires "Clubs de Rugby". *« Je suis également en charge des relations officielles »*, ajoute l'ancien journaliste, qui peut ainsi rester en contact avec tout ce que l'ovalie compte de personnalités publiques.

Enfin, Gérard Piffeteau est également administrateur de la fondation Albert Ferrasse, qui regroupe les grands blessés du rugby, une centaine d'anciens joueurs, parfois en fauteuil, touchés dans leur pratique. *« Nous sommes soutenus financièrement par la FFR et la LNR. Depuis que la fondation existe, nous avons aidé les grands blessés du rugby à hauteur de 8 à 9 millions d'euros. C'est un honneur de participer à ce projet unique au plan international »*. ■

Tourisme

CARTE LA LOCALE

La carte "La Locale" a été créée par l'Office de tourisme de l'Entre-deux-Mers, afin de **proposer**



aux habitants du territoire des avantages auprès des producteurs locaux et des partenaires touristiques. Sur notre Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, sont référencés à ce jour, le Château de Langoiran et la Base d'activités nautiques de Baurech.

Ce pass privilège est gratuit et nominatif, vous pouvez d'ores et déjà le retirer à l'accueil de votre mairie, ou dans l'un des bureaux d'informations touristiques de Monségur, La Réole, Targon, Créon et Sauveterre-de-Guyenne.

La Locale, profitez, vous êtes chez vous !

Informations sur les producteurs partenaires : <https://www.entredeuxmers.com/la-locale/> ■



Civisme

DES RÈGLES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

STOP AUX BRUITS INUTILES

Les travaux de bricolage et de jardinage effectués par des particuliers, au moyen d'appareils générant des bruits, ne sont autorisés que sur les plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

STOPPONS LES FEUX DE JARDIN

Faire un feu dans son jardin pour brûler des déchets verts est formellement interdit par arrêté préfectoral et circulaire interministérielle. En effet, la combustion des déchets verts entraîne des fumées contenant des hydrocarbures et des composés chimiques, qui sont nocives quand elles sont

inhalées. À noter que l'odeur de la combustion est gênante pour le voisinage, en plus des risques encourus concernant la santé des habitants de Camblanes et Meynac. En cas de violation de ce dispositif, vous vous exposez à des sanctions. **L'aire de broyage de Camblanes et Meynac est désormais mise gratuitement à votre disposition pour le dépôt de vos déchets verts.**

CHIENS ERRANTS

La commune de Camblanes et Meynac souhaite rappeler aux propriétaires d'être particulièrement vigilants et à bien s'assurer de la garde de leur chien. Par ailleurs, les aboiements répétés sont une large cause de conflits de voisinage, nous vous remercions d'y prêter attention. ■

ÉLAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES

Les arbres, les arbustes et les haies plantés en bord de voie publique ou privée nécessitent un entretien particulier. En effet, cette végétation peut être source de danger et menacer la sécurité publique en :

- masquant la visibilité des automobilistes ;
- cachant des panneaux de signalisation routière ;
- gênant la libre circulation des piétons (poussette, fauteuil roulant) ;
- réduisant l'éclairage public et menaçant le réseau électrique.

Afin de respecter la réglementation, **la municipalité demande aux riverains de veiller à la taille et à l'élagage de cette végétation afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite de domaine public.** Pour rappel : « *Tout arbre dont la hauteur atteint ou dépasse les deux mètres doit être à une distance minimum de 2 mètres de la propriété voisine. Pour les plantations plus petites, la distance à respecter est de 0,5 mètre.* »

Rappelons toutefois l'existence de la prescription trentenaire pour les plantations qui ont dépassé la hauteur légale depuis plus de 30 ans. La durée de cette prescription démarre à partir du jour où la plantation a dépassé la hauteur légale par rapport à la distance de la limite séparative de la propriété voisine. ■



14

Nouveaux agents

RECRUTEMENTS

Deux agentes expérimentées ont rejoint les équipes de la commune de Camblanes et Meynac.

Aurore Ginelli est arrivée le 1^{er} juin dernier pour renforcer l'équipe administrative à mi-temps au service comptabilité.

Audrey Pujol Alpin est arrivée à la médiathèque au mois d'avril. Infographiste de formation, elle a opéré une reconversion professionnelle il y a 2 ans pour se consacrer à sa passion des livres. Audrey vient épauler Marie-Laure Ferion Le Boulanger sur l'ensemble de ses missions, et particulièrement sur l'accueil des classes et les lectures aux tout petits, "Les P'tits Bouts Lit Tout" du jeudi matin. Bienvenue! ■



Enfance

AIRE DE JEUX

Sur l'aire de jeux de Guerlande, près du city stade et du skatepark, **un parcours de motricité a été installé pour les plus petits.** Une balançoire "nid" y sera bientôt ajoutée, accessible aussi aux plus grands.

De nouvelles installations qui viennent conforter les équipements déjà existants en direction de la jeunesse, des tout petits, en passant par les enfants et sans oublier les adolescents. ■



FORUM DE RENTRÉE

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 7 SEPTEMBRE POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS ET DES ACTEURS ECONOMIQUES de 9h00 à 13h00, au stade de Camblanes et Meynac.

Cette année, la municipalité vous propose une **nouvelle formule du forum des associations, des commerçants, des artisans et des viticulteurs.**

Celui-ci se tiendra à la plaine des sports de La Lande, avec un programme toute la journée.

- 09h00 - 13h00 : ***** forum *****. Restauration sur place, repas et grillades proposés par le comité des fêtes ;
- 12h30 : inauguration du parcours sportif ;
- 12h45 : vin d'honneur offert par la municipalité ;
- 15h00 - 18h00 : challenge sportif interclubs ;
- 18h30 : remise des prix ;
- 19h00 : soirée festive avec restauration suivie à 20h d'un concert du groupe Blue Carandache (blues, soul, pop, rock). ■



FORTES CHALEURS, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



15



Rappel : qu'est-ce que la canicule ?

Il s'agit d'une période de chaleur intense pendant 3 jours et 3 nuits consécutifs : les nuits doivent dépasser les 20°C. Un numéro vert "Canicule Info Service" est mis en place pour informer chacun des bons gestes à adopter : 0.800.06.66.66 (l'appel est gratuit de 9h00 à 19h00).



UN QUESTIONNAIRE UNIQUE COMMUN AUX INTERVENTIONS :

- du CCAS pendant des périodes de canicule ou de grand froid,
- des services de la mairie en cas de situations particulières se déroulant sur la commune.

Le Plan Communal de Sauvegarde permet aux services de la mairie de se préparer préalablement à une crise déclenchée par un risque en se formant, en se dotant de modes d'organisation et d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les événements qui nous menacent.

Ce questionnaire que vous trouverez joint à MESSAGE devra, une fois complété par vos soins, être retourné auprès du CCAS, soit sous la forme du document joint, ou par courriel à :

ccas@camblanes-et-meynac.fr ■

MISSION LOCALE DES HAUTS DE GARONNE

L'association Intermédiaire des Hauts de Garonne a pour objet de permettre à des personnes sans emploi de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter l'insertion sociale et professionnelle pour un retour à l'emploi durable.

Permanence les mardis 16 juillet, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre, de 9h30 à 11h30 dans les locaux de la mairie.



LES LYRIQUES de Cambes et de Camblanes et Meynac

SAMEDI 6 JUILLET À 20H30 RÉCITAL LYRIQUE INTERNATIONAL

à l'église Sainte-Eulalie de Camblanes et Meynac.

Le festival **international chant lyrique** fait son retour pour une soirée qui, à n'en pas douter, restera dans les mémoires.

Pour la quatrième année consécutive, deux soirées d'exception sont proposées :

- le **vendredi 5 juillet à 20h30** à Cambes (église Saint-Martin) ;
- le **samedi 6 juillet, toujours à 20h30, à Camblanes et Meynac dans l'église Sainte-Eulalie.**

Ce festival est soutenu par les communes de Camblanes et Meynac et Cambes, la CDC des Portes de l'Entre-deux-Mers et le Département de la Gironde dans le cadre des Scènes d'Été.

La programmation sera une nouvelle fois de très grande qualité. Cette année, ce sont huit artistes venus d'Italie, de Serbie et d'Argentine, qui viendront interpréter le répertoire de Puccini, Verdi, Rossini, Giordano ou encore Donizetti.

Sanja Anastasia (Mezzo soprano), **Gustavo Porta** (Ténor), **Greta Lirussi** (Soprano), **Giorgio Misseri** (Ténor), **Simone Piazzola** (Baryton), **Dario Russo** (Basse), **Aurora Tirota** (Soprano) et **Giuseppe Vaccaro** (Pianiste) seront réunis pour cette belle soirée !

Les spectacles de chant lyrique sont rares : nous vous attendons nombreux pour cette représentation. ■

Entrée payante : 10 euros / 15 euros pour les 2 jours.

Réservations auprès des mairies de Cambes et Camblanes et Meynac.

Païement par chèque à l'ordre du Trésor Public.



Simone Piazzola et Greta Lirussi seront en représentation à Camblanes et Meynac, le 6 juillet prochain, à l'église de Camblanes et Meynac.

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

LE SAMEDI 29 JUIN À PARTIR DE 18H00
à la chapelle de Meynac.

Cette fête traditionnelle de la Saint-Jean se tiendra le samedi 29 juin à la Chapelle Saint-Pantaléon à Meynac. Elle est organisée par l'association "Patrimoine Culturel de Camblanes et Meynac", afin de récolter des fonds pour restaurer la chapelle de Meynac ou l'église Sainte-Eulalie.

Au programme : animations pour les enfants, chorale dans la chapelle, musique et bénédiction des croix de Saint-Jean. Une restauration sur place sera proposée.

Un événement convivial et familial qui permet de retrouver l'esprit et l'ambiance des fêtes d'autrefois. ■



CAFÉ CROISSANT LE 29 JUIN LES LIVRES DE L'ÉTÉ

ENVIE DE TEMPS POUR VOUS, D'ÉVASION, D'ÉMOTIONS....

Quels romans emporterez-vous avec vous cet été ? Toutes les nouveautés et les coups de coeur de l'été seront présentés par les bibliothécaires et les lecteurs de "À Livre ouvert". Ils seront aussi bien sûr disponibles au prêt pour vous accompagner en vacances. Rendez-vous le samedi 29 juin à la médiathèque à partir de 10h30. ■



VOTES DE "ÉLIRE ET CHOISIR" DU 28 JUIN AU 4 JUILLET

À VOS MARQUES, VOTEZ !

Les 50 enfants inscrits devront venir voter pour leur documentaire préféré parmi les 5 sélections proposées, à la médiathèque du 28 juin au 4 juillet inclus. Suspens... Les résultats seront annoncés dès le début du mois de juillet !

Un "Chèque Lire" de 10€ sera offert à chaque enfant à l'issue du vote.

Un grand merci aux associations camblanaises pour le financement des "Chèques Lire" et pour leur soutien à la lecture publique : la "Bourse aux vêtements" et la "P'tite Récré" ! ■



17

LIRE AU SOLEIL DÈS LE MOIS DE JUIN

Le beau temps espéré va finir par arriver ! Les transats seront de nouveau de sortie devant la médiathèque pour lire confortablement sous le passage du chemin des Écoliers les mardis et vendredis du mois de juin, à partir de 16h30.

Pour cet été nous vous préparons des sacs surprises... ■



Quand la fête de la médiathèque propose de partir à la découverte des p'tites bêtes, cela donne des animations ludiques réussies et un public familial conquis : hôtels à insectes, boîtes à papillons, maquillages, quiz... ■



LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un service municipal.

Adresse : Chemin des Écoliers

Téléphone : 05.57.97.16.93

Facebook : @mediathequecamblanesetmeynac

Courriel : mediatheque@camblanes-et-meynac.fr

Heures d'ouverture Grand Public :

- Lundi : 10h00 - 12h00

- Mardi : 12h - 13h30

(sauf pendant les vacances scolaires)

et de 16h30 - 18h00

- Mercredi : 14h30 - 17h30

- Vendredi : 16h30 - 18h00

- Samedi : 10h00 - 12h00

P'tit Bout Lit Tout : le jeudi de 10h30 à 11h15 sauf pendant les vacances scolaires. ■

vie associative

CHOEURS ENTRE-DEUX-AIRS



Le "Chœur Entre-Deux-Airs" a choisi pour son programme de cette année, le **compositeur américain contemporain Dan Forrest**.

En ces temps troublés, moroses et incertains, il nous est apparu indispensable de partager une œuvre joyeuse et pleine d'espoir : son "Jubilate Deo" ou "Soyez joyeux, vous tous, dans tous les pays". Dan Forrest utilise son talent artistique pour mettre en valeur le magnifique texte du psaume 100 d'une manière qui n'a jamais été faite auparavant. Le texte est traduit en sept langues différentes : latin, mélange d'hébreu

et d'arabe puis chinois, zoulou, espagnol, et anglais.

Chacun des 7 mouvements est chanté dans le style musical caractérisant le peuple représenté. Des mélodies et des harmonies inspirantes travaillent ensemble pour créer un chef-d'œuvre de composition dont on se souviendra dans le monde choral pour les années à venir.

Nous vous attendons nombreux le 28 juin en l'église Saint-Léonce de Langoiran à 20h30 et le 11 octobre en l'église Sainte-Eulalie de Camblanes et Meynac à 20h30.

Réservations : par SMS au 06.77.83.07.66 ou par mail : choeuretconcert33@gmail.com ■

TENNIS CLUB ENTRE-DEUX-MERS

Fin de saison sportive et festive !

Comme l'an passé, le **tournoi Open du Tennis Club des Portes de l'Entre-deux-Mers** réunit près de 200 inscrits qui s'affrontent sur les courts de la Plaine des Sports de Camblanes et Meynac jusqu'au **6 juillet prochain**, date des finales des différents tableaux.

À cette occasion, le club-house est ouvert chaque soir de matchs aux supporters, l'occasion de mettre en avant la convivialité désormais légendaire du TPE2M. Dégustations, bonne humeur et ambiance de feu grâce à Thomas, adhérent et DJ officiel du club, sont une fois encore au rendez-vous.

À l'issue de ce grand rendez-vous annuel, qui attire des joueurs et joueuses de toute la Gironde, le club fera une pause estivale bien méritée après une saison particulièrement riche en événements, avec notamment le tournoi interne qui s'étend de novembre à juin et l'organisation de plusieurs TMC Galaxie tennis de niveaux orange, vert et rouge. Enfin, après les compétitions d'hiver, dix équipes adultes participent depuis fin avril aux championnats de printemps. Un record, autre signe du dynamisme du TPE2M ! ■



LE BOCAL LOCAL



"Le Bocal Local" donne une nouvelle dimension à l'agriculture biologique locale. L'association d'insertion sème les graines d'une initiative exceptionnelle : la culture de plants maraîchers bio, locaux et solidaires.

Lancée en 2023, la nursery de plants propose un catalogue de 112 variétés de légumes et plantes aromatiques certifiées, qui fait la part belle aux variétés anciennes adaptées au territoire girondin.

Tomates, courges, poivrons, salades, font le bonheur des professionnels, mais aussi des particuliers, dont la première vente a été réalisée le 19 avril 2024.

De nouvelles dates devraient arriver prochainement, qui seront annoncées via la page Facebook : facebook.com/leboocallocal et le site internet. Restez connectés. ■

CHEMIN FAISANT



"Chemin Faisant" termine sa saison 2023-2024, saison perturbée par une météo décevante. Malgré tout, notre bilan est particulièrement positif avec **plus de 50 journées de marche proposées**. Notre association sera en Bretagne courant juin, mais aussi à Camiran, Cestas, Branne, ou encore dans le Cantal et le Tarn, avant de terminer ses randonnées à Meschers et de prendre ses quartiers d'été.

Nous vous attendons **début septembre lors de notre assemblée générale, puis à l'occasion du "Forum des Associations"**.

N'oubliez pas cet été d'arpenter le chemin des Onze Clochers : huit boucles balisées sur la Communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers.

Contacts : Philippe Stéphant (Président) : 06.41.48.69.19
Gérard Berthelot : 06.33.68.15.03 ■

JUMELAGE VORI

Le Comité de jumelage a participé, samedi 13 avril dernier, à la **"Fête Grecque" organisée par la communauté grecque de Bordeaux**.

Un moment de convivialité partagé lors de cette soirée festive, avec musique et danses grecques. Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations début septembre et nous vous souhaitons de passer un excellent été.

Contacts : Carole Miard, présidente : 06.14.96.36.86 ■



ARTE MUSE

Après une année riche en événements artistiques, "Artemuse" a fêté la fin de l'année le 16 juin dernier à la salle polyvalente de Camblanes et Meynac : danse, musique, chant... Venez nombreux encourager les élèves et découvrir les activités proposées par l'association ! Entrée libre, buvette et restauration sur place.

Les groupes théâtre enfants et adultes donnent deux représentations chacun, **les samedi 21 et dimanche 22 juin au Théâtre du Jonchet à Cambes**. Pensez à réserver vos places (3€).

Par ailleurs, **l'ouverture des préinscriptions** pour l'an prochain vient de débiter.

Enfin, en avant-première, nous annonçons un événement spécial : "Artemuse" se consacre à la guitare **le dimanche 22 septembre toute la journée : Guit'Art en fête !** Au programme : atelier éveillé pour les tout-petits, découverte de la guitare par un luthier, des marques emblématiques, des pédales d'effets et bien sûr, 3 concerts exceptionnels en style classique, jazz et musiques actuelles.

Contacts : 05.57.97.16.90 et artemuse.asso@orange.fr

Permanences à la mairie de Camblanes et Meynac : de 9h00 à 12h30 les mercredi, jeudi et vendredi. ■



GYM VOLONTAIRE

La gym volontaire à Camblanes et Meynac, ce sont 3 séances d'une heure par semaine :

- **du cardio/abdos à 19h20 le mardi** avec Pascale,

- **du pilâtes à 18h40 le jeudi** avec Annie,

- **de la gym douce à 10h00 le vendredi** avec Danny.

Nous partageons la salle polyvalente communale, il est important de respecter les horaires.

Annie, notre professeure de pilâtes, propose également de la **marche nordique les mercredis ou samedis**.

Les bénévoles membres du bureau sont heureuses de constater l'investissement des adhérents à la vie de l'association, notamment par leur présence régulière et respectueuse aux cours et à l'assemblée générale annuelle.

Nous proposons cette année à celles et ceux qui le souhaitent, de venir voir nos cours et de **nous rencontrer lors de la dernière semaine de juin, ou encore de nous retrouver au "Forum des Associations" le 7 septembre prochain** pour les inscriptions.

Nous n'oublions pas de remercier la mairie pour la mise à disposition de la salle et du matériel.

Nous restons **joignables** sur Messenger, Facebook, ou par mail : gymcamblanes@yahoo.com ■



BOURSE AUX VÊTEMENTS

Après le succès de la bourse aux vêtements printemps/été, toute l'équipe des bénévoles vous donne rendez vous pour la session automne/hiver, dans la salle polyvalente de notre commune.

> Bourse enfants/ados et puériculture du 26 au 29 septembre :

- dépôt des vêtements le 26 septembre de 13h00 à 18h00 et le 27 septembre de 9h00 à 12h00 ;

- vente le samedi 28 septembre de 9h30 à 18h30 en continu et le dimanche 29 septembre de 10h00 à 12h30 ;

- retrait des invendus le 1^{er} octobre de 16h30 à 19h00.

Vous pouvez déposer des vêtements, chaussures (2 paires par liste), articles de puéricultures, jeux d'éveil...

> Bourse adultes du 10 au 13 octobre :

- dépôt des vêtements le 10 octobre de 13h00 à 18h00 et le 11 octobre de 9h00 à 12h00,

- vente le samedi 12 octobre de 9h30 à 18h30 non-stop et dimanche 13 octobre de 10h00 à 12h30,

- retrait des invendus le 15 octobre 16h30 à 19h00.

En plus des vêtements nous acceptons des chaussures (2 paires par liste), sacs, foulards, accessoires, bijoux fantaisie...

Il vous est possible de déposer **2 listes de 15 articles chacune par famille et par bourse**. Les listes seront établies lors du dépôt. La somme de 1,50€ par liste, ainsi que 10% sur le montant des ventes seront prélevés.

Notre action s'inscrit pleinement dans le principe de l'économie circulaire et de la vente de seconde main, nous restons ainsi vigilants quant à l'état et la propreté des articles déposés, afin de proposer aux acheteurs une bourse de qualité.

De plus, les bénéfices réalisés sont reversés au profit des enfants de Camblanes et Meynac (associations et écoles).

Si vous souhaitez découvrir "la bourse aux vêtements" ou avoir des renseignements, nous vous attendons au "Forum des Associations" où nous serons présentes.

Contacts : Monique Chataignat : 06.88.67.08.80

Maryse Dumon : 06.86.04.51.55

bourseauxvetements.camblanesetmeynac@orange.fr ■



agenda



LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

CHALLENGE SPORTIF INTERCLUBS

La deuxième édition de ces Olympiades "100% Camblanes et Meynac" se déroulera le samedi 7 septembre, de 15h à 18h, à la plaine des sports de La Lande. Venez nombreux soutenir les représentants des associations de la commune.

JUIN

VENREDI 21 JUIN

■ Fête de l'école maternelle à 18h, à la salle polyvalente.

DIMANCHE 23 JUIN

■ Vide-greniers du Foyer d'Education Populaire Camblanais (Centre bourg).

VENREDI 28 ET SAMEDI 29 JUIN

■ Concert au château Courtade, Courtad'Agio. Concerts du London Handel Players "Les perles de la musique baroque".

VENREDI 28 JUIN

■ Fête de l'école élémentaire à 18h, à la salle polyvalente.

SAMEDI 29 JUIN

■ Fête de la Saint-Jean à Meynac à 18h.

DIMANCHE 30 JUIN

■ Élections législatives (1^{er} tour), de 8h à 18h, dans la salle polyvalente.

JUILLET

SAMEDI 6 JUILLET

■ Récital Lyrique International de Cambes et Camblanes, à 20h30, dans l'église Sainte-Eulalie

DIMANCHE 7 JUILLET

■ Élections législatives (2^{ème} tour), de 8h à 18h, dans la salle polyvalente.

SEPTEMBRE

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

■ Forum des associations et des acteurs économiques, de 9h à 13h à la Plaine des sports de La Lande.

■ Deuxième édition du Challenge Interclubs, de 15h à 18h, à la Plaine des sports de La Lande.

■ Concert du groupe Blue Carandache (blues, soul, pop, rock) à 20h.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

■ Bien Vivre avec un Handicap (BVH). Animations et rallye caritatif, de 10h à 21h, à la Plaine des sports de La Lande.

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

■ Réunion publique du SEMOCTOM sur les prochaines consignes de tri, à 18h30, salle polyvalente.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

■ Festival "Guit'Art en fête" organisé par Artemuse, de 9h à 20h, à la salle polyvalente.

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

■ Bourse vêtements enfants à la salle polyvalente.

OCTOBRE

VENREDI 11 OCTOBRE

■ Concert dans l'église Sainte-Eulalie de Camblanes et Meynac par le Chœur Entre deux Aïrs et les Dames de Chœur, à 20h30 - Programme Jubilate Deo.

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 OCTOBRE

■ Bourse vêtements adultes à la salle polyvalente.

NOVEMBRE

2 ET 3 NOVEMBRE

■ La Belle Brocante Antiquités dans la salle polyvalente. Ouverture au public de 9h à 18h.

LES 9, 10 ET 11 NOVEMBRE

■ "Entre deux Briques", manifestation grand public dans la salle polyvalente.

INTRAMUROS POUR VOUS TENIR AU COURANT DE L'ACTUALITÉ LOCALE



En téléchargeant sur votre téléphone l'application via le QR code ci-contre, vous aurez accès à toute l'actualité de la commune de Camblanes et Meynac, à l'agenda municipal et aux services disponibles : l'annuaire, le signalement d'un problème, les associations, les écoles, les informations du CCAS, les commerces ou les transports, le calendrier des collectes du SEMOCTOM.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur www.camblanes-et-meynac.fr
Contact 05.57.97.16.90 - www.facebook.com/camblanesetmeynac - www.intramuros.org

